



Pauvres, mais honnêtes, nous paraissions quand nous pouvions, et notamment le lundi 15 août 2016.



... éloigné. L'une, la voie de Lobita sera la grande
... Katanga et vers la Rhodésie; l'autre, celle dite du
... Katanga, tout en desservant les mines reliera des régions



FIGURE 11. — ESSAIS MÉTALLURGIQUES DU CUIVRE. FOURS WATER-JACKET.

Les mines du Katanga
Conférence de M. H. Buttgenbach,
le 18 Mars 1908

Introduction

Soyons clairs ! La lecture d'un document plus que centenaire, long de 23 pages et largement « aéré », tant par la mise en page que par la présence de photographies, ne vous apprendra sans doute pas grand-chose, ni sur le Katanga, ni sur ses mines, qui ait une quelconque utilité immédiate.

Le but de cette publication est purement historique et, de ce point de vue, la signification de ce document est particulièrement riche.

Le conférencier dit, dès son exorde "*Il y a plus de deux ans, je revenais du Katanga, où j'avais sisté aux recherches minières entreprises dans ce pays, dont beaucoup alors ignoraient même le nom et dont on commence aujourd'hui, enfin, à entrevoir l'avenir*". Comme il parle en mars 1908, il rend donc comte de faits remontant au moins à 1906 et même à 1905. Et, si l'on veut bien se rappeler combien encombrant et fragile était le matériel photographique de la Belle Epoque et considérer que la voie ferrée permettant un accès (très) relativement facile et confortable à la région minière du Haut-Katanga (moyennant un détour par... Capetown) ne l'atteinte qu'en 1910, l'on devra admettre que rapporter de là-bas rien que le matériel servant à illustrer la brochure représentait déjà un bel effort.

Son séjour, nous dit-il un peu plus loin, avait commencé en 1902. Comme le retour de l'expédition Bia-Fransqui-Cornet a eu lieu en 1900, ce document témoigne donc des premiers travaux de mise en valeur des ressources minières katangaises.

1908, par ailleurs, fut l'année de la reprise du Congo par la Belgique. En mars de cette année-là, elle était encore en cours mais l'affaire était déjà pliée et ficelée. Tout au plus assistait-on à des marchandages dignes du souk aux tapis sur le montant définitif du « témoignage de reconnaissance » que la Belgique aurait à payer pour récompenser la munificence royale.

Le véritable tournant, sur la question de la reprise, se situe à l'extrême fin de 1906 et au début de 1907, pendant que se négociait la formation du gouvernement présidé par Jules de Trooz. C'est à ce moment que Léopold II se résigne à transmettre le témoin aux grands groupes financiers qui vont dominer le paysage économique de la colonie belge et que l'on appelle parfois « les compagnies de 1906 », d'après l'année de leur fondation. Ce n'était en rien l'effet du hasard !

A partir de ces années-là, donc, il n'y a plus d'inconvénient à lever le silence qui, depuis plusieurs années pèse sur l'existence du « scandale géologique » katangais. On peut annoncer à son de trompe aux Belges que la colonie qui sera sous peu la leur offre de riches perspectives, autres que le sinistre « caoutchouc rouge » de Léopold II.

La reprise du Congo va avoir une autre conséquence. On voudra que la colonie se « belgicise » le plus vite possible, en particulier au Katanga où, précisément, il y a une forte présence anglo-saxonne, perçue comme une obscure « menace ». Il n'est plus question d'avoir, comme l'>EIC, du personnel venant d'un peu partout.

L'Etat belge va donc devoir se mettre à recruter du personnel colonial et l'on assiste aussi à l'apparition d'organisations ayant pour but la propagande en faveur de la colonie et de la colonisation. La Société belge des Ingénieurs et Industriels, organisatrice de la conférence de Mr. Buttgenbach, sera du nombre.

Le secret autour du « scandale géologique ».

Vers 1891, un frisson glacé parcourut l'échine de Léopold II... Non, ce n'étaient pas les remords !

C'était la peur de Cecil Rhodes, l'un des autres Grands Carnassiers Blancs des richesses africaines. Il semblait bien que ce concurrent du Roi Souverain jetait un œil émerillonné par l'appétit en direction du Sud de l'EIC, ce qui est aujourd'hui le Katanga... Il convenait donc d'occuper, et en toute hâte, de sorte que, le drapeau étant désormais réellement planté, la possession de ces territoires ne puisse plus être contestée. On ne savait pas grand-chose du Haut Katanga, si ce n'est qu'il y avait là un royaume de création récente, mais puissant, le Garenganze, où régnait un souverain nommé Msiri¹.

La Compagnie du Katanga, fondée en 1891, avait déjà organisé trois expéditions chez M'Siri au Katanga en 1891-1892. La première était dirigée par Paul le Marinel, chargé de rencontrer le potentat local M'Siri. Il fonda à Lofoi, près de la plus haute chute d'eau d'Afrique, celle de la rivière Lofoi, qui tombe d'une pente de 384 mètres de hauteur, au saut de Kaloba, en jaillissant du plateau des Kundelungu, un poste militaire en vue de couper court aux visées des pays voisins en marquant la volonté belge de s'implanter au Katanga. La deuxième, celle d'Alexandre Delcommune², visait à étudier les possibilités commerciales. La troisième (où Msiri fut tué) était dirigée par William Stairs, accompagné du capitaine Bodson. C'est ce dernier qui tua Msiri et fut aussitôt blessé à mort par ses gardes.

Au moment où Léopold II fut avisé des intentions probables de Cecil Rhodes, l'EIC préparait une expédition, mais les préparatifs n'en étaient guère avancés. La Compagnie du Katanga, elle, préparait une quatrième expédition qui, au contraire de celle de l'EIC, en était à boucler ses malles. La Compagnie du Katanga, cela voulait dire Albert Thys, avec qui Léopold s'était fâché au moment où il avait lancé sa « nouvelle politique économique ». Mais, par besoin, le diable se fait moine et Léopold II conclut un accord avec elle, afin que l'on fusionnât les deux expéditions

Cette quatrième expédition, qui est évidemment celle qui nous intéresse plus particulièrement, était commandée par le capitaine Lucien Bia³ (qui y laissera la vie) et le

¹ Né vers 1830, Msiri (ou Mushidi) appartenait à la grande tribu des Wa Nyamwezi, dans l'ouest du Tanganyika, qui avait acquis une place prépondérante dans le commerce avec la côte est. Fils d'un chef de caravane qui avait senti l'importance économique d'une région où se trouvaient en abondance l'ivoire, le cuivre et les esclaves, Msiri obtient de son père, vers 1858, l'autorisation de rester avec quelques dizaines de guerriers Nyamwezi qui seront appelés Bayéké (chasseurs d'éléphants) dans ce qui deviendra le Katanga. Msiri se lie d'amitié avec le chef Katanga qui lui donne une de ses filles en mariage. Il s'impose alors aux chefs du voisinage grâce aux fusils de ses guerriers BaYéké et devient bientôt suffisamment fort pour battre le Kazembe et ainsi le couper du Mwant Yav. Vers 1869, Msiri apprend la mort de son père. Il refuse de lui succéder et se proclame mwami (roi) du Garengazé. Il installe à Bunkeya sa capitale. Fondé par un caravanier parfaitement informé des courants commerciaux, le royaume de Msiri se développe rapidement. Il met en place des fondeurs Bayéké qui introduisent la fabrication des fils de cuivre au lieu des lingots. Le Kazembe lui barrant la route du lac Nyasa, Msiri fait passer ses caravanes d'esclaves, d'ivoire et de cuivre par le lac Tanganyika au niveau d'Ujiji, et surtout il ouvre une importante route commerciale vers l'Angola. Mais ce puissant empire d'une aristocratie militaire étrangère, s'effritera rapidement et la décadence sera déjà sensible lorsque Msiri sera tué, le 20 décembre 1891.

² Alexandre DELCOMMUNE (Namur, 1855-Bruxelles 1922) Le premier Belge à mettre les pieds au Congo dès 1874. Assiste à l'arrivée de Stanley à Boma en 1877. Premier à explorer le Haut Congo et le Kasai. Consul de Belgique à Léopoldville. Son nom est donné à un barrage de l'U.M.H.K. sur les chutes du Zilo. Reçoit des mains de Léopold II une médaille d'or avec la mention « *La Belgique reconnaissante à Alexandre Delcommune* ».

³ Lucien BIA (Liège, 1852 - Tenke, Katanga, 1892) S'engage au 1er Chasseurs à cheval. Lieutenant au ? Guides. Au Congo en 1887. Accompagne le géologue Jules Cornet à la découverte du Katanga où ils précèdent de justesse une mission britannique. A un mois près, le Katanga aurait pu être anglais. Y meurt d'épuisement. Son nom est donné à un minerai, la bialite.

lieutenant Émile Francqui⁴ avec et - c'est le plus important - la participation d'un géologue : Jules Cornet⁵

Ce dernier est le véritable responsable de la découverte géologique et minière exceptionnelle du Katanga. C'est lui, également, qui aurait inventé l'expression « un scandale géologique » pour désigner l'exceptionnelle richesse des gisements katangais.

Avant l'arrivée des Européens, les indigènes avaient exploité les gisements de cuivre de Kalabi et l'or, en très petite quantité, dans un ruisseau de Kambove. C'est l'expédition Bia-Francqui-Cornet, qui, la première, visite la région à fond. Elle s'intéresse aux sites de Kalabi et Kambove et à celui de Likasi où Cornet, à la vue des collines pelées innombrables, a la prémonition du système géologique du Katanga. L'expédition découvre également les chutes de la Lufira à Mwadingusha (dites chutes Cornet sous la colonie), qui devront fournir l'énergie électrique de tout le pays.

Puisque l'urgence avait conduit à « mixer » l'expédition embryonnaire de l'Etat avec celle, plus avancée, de la Compagnie du Katanga, on s'était mis d'accord sur une « clé de répartition » des résultats, qui était de 2/3 pour l'Etat contre 1/3 à la compagnie. Afin d'éviter que l'une ou l'autre des parties ne réclame les parties les plus intéressantes, il avait été décidé aussi que cette répartition se ferait « en damier » (2 cases pour l'Etat, 1 pour la compagnie, et ainsi de suite...) ce qui aurait exigé un énorme travail d'arpentage. On renonça à ce pensum et la province fut gérée « en indivision » par le Comité Spécial du Katanga (CSK), où les mandats, les recettes et les dépenses étaient toujours suivant cette proportion 40/60, entre la Compagnie et l'Etat.

Un peu plus tard, en 1900, le CSK conclut un accord avec la compagnie britannique Tanganvika Concessions, garantissant à celle-ci le monopole de la prospection minière au Katanga. Le CSK et la Tanganvika Concessions fourniraient chacun la moitié du capital, mais les bénéfices seraient partagés 60/40 en faveur du CSK. Cet accord dura trente ans.

Le CSK lui-même devint ensuite le principal actionnaire de l'Union Minière du Haut Katanga (UMHK), comme nous allons le voir dans un instant.

⁴ FRANCQUI, Emile, (Bruxelles, 1862 - Overysse, 16.11.1935). Militaire, diplomate, banquier, homme politique libéral. Engagé à quinze ans mais, déçu par la vie monotone des garnisons, il partit pour le Congo, reconnu le Katanga, combattit les mahdistes, avant de poursuivre une carrière civile à partir de 1896, en Chine d'abord, comme consul. De retour en Belgique en 1900, il entra dans la finance : directeur de la Banque internationale d'Orient, puis directeur administratif de la Banque d'Outre-Mer, il fut aussi directeur de la Société Générale, dont il fut gouverneur en 1932, ainsi qu'administrateur-délégué de l'Union minière du Haut-Katanga (1921-1932). En 1914-18, il fut la cheville ouvrière du ravitaillement de la Belgique en créant le Comité national de secours d'alimentation. Les fonds disponibles lors de la dissolution du Comité servirent à créer la Fondation universitaire. Il fonda aussi le Fonds national de la recherche scientifique et le prix qui porte son nom. Ministre des Finances en 1926, il stabilisa le franc et participa aux négociations relatives aux réparations allemandes. Il fut membre du comité des experts qui élaborait le plan Young et administrateur de la Banque des règlements internationaux qui fut créée à cet effet. Il fut à nouveau ministre en 1934. (Il eut sa ville à Ilebo, autrefois Port-Francqui)

⁵ CORNET, Jules est né à Saint-Vaast le 4 Mars 1865. Son père, fervent adepte de la minéralogie, transmet cette passion à son jeune fils. A l'école primaire déjà, la nature l'intéresse de près : la zoologie et la botanique occupent ses temps libres. Après ses humanités, il entre à l'université de Gand en première candidature de médecine. Mais cette discipline n'intéresse pas Jules Cornet, il délaisse donc ses études et devient préparateur des cours de zoologie et d'anatomie comparée (1889).

En 1891, Jules Cornet part au Congo Belge en qualité de géologue. Là, il décrit méthodiquement la constitution géologique des régions visitées et se révèle le fondateur de la géologie congolaise. Grâce à ses recherches, on a pu déterminer l'emplacement des gîtes minéraux du Katanga.

En 1922, Jules Cornet devient titulaire de la chaire « Commission pour le Relief de la Belgique » (CRB) à l'Ecole des Mines de Mons (Faculté Polytechnique). En 1929, il décède à Mons, laissant derrière lui une source de données incomparables. Bref, issu d'une famille originaire de Saint-Vaast, Jules Cornet a jeté les bases de la géologie congolaise en établissant un relevé des sites minéralogiques de la région du Katanga. De retour en Belgique, il met son savoir à la disposition des étudiants de l'Ecole des Mines de Mons et en devient doyen .

Faut-il le dire, Francqui, Cornet et leurs acolytes étaient fort joyeux à leur retour en Belgique. Le Roi, en effet, leur envoya un comité d'accueil, évidemment pour leur faire part de sa satisfaction, mais surtout pour leur intimer l'ordre formel d'être discrets, plus que discrets, et de ne souffler mot à personne de leurs découvertes. Il y eut dans tout cela tant de célérité, de discrétion et de manteaux couleur de muraille qu'on a été jusqu'à parler du « kidnapping » de la mission Francqui -Cornet !

Bien sûr, il y avait là le souci compréhensible de ne pas allécher encore davantage l'Angleterre. Mais il y avait aussi l'idée de tirer avantage de la détention de renseignements confidentiels, et de les distiller qu'au compte-goutte dans des oreilles choisies. Il se posait en effet un cruel problème de moyens. Il faudrait quelques années pour que la « nouvelle politique économique » donne des résultats, en d'autre mot pour que le « caoutchouc rouge » se mette à donner de belles recettes. Les années « de vaches grasses » de l'EIC ne commenceront qu'après 1895.

Mais, si pour tirer parti du « red rubber », il suffisait d'une main d'œuvre qui était disponible et connaissait les techniques de récolte, d'ailleurs fort simple, d'un certain nombre de brutes et d'hommes de main pour la terroriser et d'une absence totale de cœur et de pitié, des gisements de minerais étaient autrement exigeants en moyens, donc en capital ! La situation qui s'était présentée au moment de l'exploration du Katanga continuait donc : le Roi était contraint de trouver des partenaires. Le jeu auquel va se livrer Léopold à partir de là n'est pas dépourvu d'intérêt, parce qu'il marque un changement d'attitude vis-à-vis de la Belgique.

Il n'y a aucun doute qu'au départ, son but est, comme il aime à le répéter, « patriotique ». Sa conviction de la rentabilité des colonies et de la nécessité d'en avoir est absolument sincère. Et puisqu'il ne parvient pas à convaincre par des discours, il décide de le faire par l'exemple. C'est la raison pour laquelle il devient Roi absolu du Congo. Puis la volonté de prouver la justesse de ses vues l'amène à se considérer non simplement comme le simple souverain, mais comme le propriétaire du Congo. Enfin, pour rentabiliser sa « propriété », il adopte des attitudes de patron criminel.

Le pouvoir et la fortune enivrent comme l'alcool et on en prend l'habitude. Il a dû négocier un prêt avec la Belgique, accepter des conditions qui limitaient sa liberté d'action. Il s'est senti humilié. A ses yeux, il a dû « mendier ». Sans doute, on ne lui a pas demandé grand-chose d'autre qu'à n'importe quel emprunteur en quête de crédit, mais un roi n'a pas l'habitude de ce genre de situation ! Il dira à ses ministres, en 1901, avec certainement un sentiment de revanche : « *Les Congo a été mendiant, mais aujourd'hui il est riche* »

Les Belges ne se sont réveillés en sursaut qu'en 1904, avec le rapport Casement. Leur roi n'avait pas de ces somnolences. Il a dû sentir le vent venir de loin. On sait, par exemple, qu'il lisait la presse anglaise. Il a donc dû être au courant très tôt des premières critiques de son « œuvre africaine », et il n'avait pas, lui, d'illusions sur elle. Il savait que les missionnaires protestants disaient vrai. Du moins, il savait que toutes les conditions étaient réunies pour que des faits du genre de ceux que l'on dénonçait aient toutes les chances de se produire. Il ne fallait pas être grand clerc pour deviner ce qui se produirait tôt ou tard. Le jour où les pressions, au lieu de consister en un article épisodique ou un discours isolé, prendraient vraiment le visage d'une campagne intense et continue, il se trouverait acculé à la reprise du Congo par la Belgique. C'est ce qui arriva avec Casement, Morel et la CRA.

Or, une reprise survenant dans ces conditions serait une reprise dirigée contre le système léopoldien. Celui-ci était simplement l'application au Congo du fameux système javanais qu'il avait admiré dans sa jeunesse. Hors de là, point de salut !

On prête à Léopold II cette réflexion, qu'il aurait faite au moment de la reprise « *Ils reprennent mon Congo. Pourvu qu'ils ne me le cochonnent pas !* » Comme la plupart des mots historiques, il n'a peut-être pas été dit, mais il traduit fort bien ce que devait penser la personne à qui on le prête. Etant entendu que, pour Léopold, « cochonner » signifiait abandonner le système de rentabilité à tout prix qui était le sien.

Cette conviction, sans doute, explique la bataille qu'il va livrer à ses ministres, à la Commission des XVII et au Parlement (bataille que, d'ailleurs, il va perdre) pour tenter d'obtenir que la reprise se fasse avec le moins de changements possible. L'idéal serait que l'EIC, entendez son administration, reçoive simplement une nouvelle étiquette, et devienne le Ministère des Colonies, toutes choses restant égales par ailleurs. Cette obstination, c'est un peu la poursuite de son « intention patriotique ». Il croit fermement que, sans cela, la rentabilité disparaîtra. Or, c'est la rentabilité qu'on cherche dans une colonie... Par là, donc, il reste fidèle à lui-même et à des débuts. Il veut transmettre à la Belgique une colonie qui rapporte et il ne connaît qu'une manière de la faire rapporter

Mais il reste aussi fidèle à quelques habitudes qu'il a prises en route ! L'habitude est une seconde nature...

Léopold a pris goût au pouvoir (entendez, non celui qui consiste à régner, mais à prendre réellement les décisions importantes) et il a pris goût à la fortune. Peut-être même s'est-il rendu compte que le vrai pouvoir est celui de Léopold l'Homme d'Affaire, plutôt que celui de Léopold le Roi.

En tous cas, il va essayer de sauver ce qu'il peut !

Il se battra d'une part pour cette part du Congo qu'il veut conserver, et qui portera des noms successifs comme « Domaine de la Couronne », « Fondation de la Couronne », « Fondation de Niederfullbach »...

Mais surtout, simultanément, il va s'efforcer de mettre une bonne partie de son pouvoir (du vrai : celui qu'il a en tant qu'actionnaire !) hors de portée des contrôles et des interventions belges.

Entrée en scène de la Haute Banque

Et c'est ici que nous retrouvons le Katanga !

La prospection y commença dès 1901. Les ingénieurs confirmèrent les découvertes que Cornet avait faites dix ans plus tôt. Les bonnes nouvelles continuaient à affluer. Selon différentes études géologiques, le sous-sol regorgerait de matières premières de grande valeur. Un rapport de Tanganyika Concessions indiquait l'existence d'une zone à gisements de cuivre de 15 000km², avec plus de 1000 bassins éparpillés d'est en ouest : une zone d'étain de 150km de long dans la direction sud-ouest/nord-est, de nombreux gisements de minerais de fer, une mine d'or et de platine près de Ruwe; des indices de la présence de charbon... De plus, ces nombreuses mines étaient facilement exploitables à ciel ouvert. La région disposait également d'un important potentiel hydro-électrique.

Seule manquait une ligne de chemin de fer. Léopold II était partisan d'une ligne partant du Katanga vers le nord, de manière à évacuer la production katangaise tout en restant à l'intérieur du Congo. C'est ce qui deviendra possible plus tard avec le BCK. Mais, pour le moment et étant donné les circonstances, il se montra disposé à chercher un terrain d'entente avec Williams, patron de la Tanganyika Concessions. Celui-ci proposa en 1902 de prolonger la ligne britannique jusqu'au sud du Katanga

De leur côté, les Britanniques avançaient ferme dans la construction du Cap-au-Caire, qui traversait toute la Rhodésie et atteignit Broken Hill dès janvier 1906. La ligne devait

parcourir tout le bassin cuprifère, le long de la frontière entre l'EIC et la Rhodésie, avant de pénétrer au Katanga. Le chemin de fer venant de Rhodésie l'atteignit le 11 décembre 1909, six jours avant la mort de Léopold II, et, en 1910, le rail atteint E'ville (Lubumbashi)

Le CSK et la Tanganyika Concessions étaient restés jusque-là deux compagnies distinctes. À présent que l'on s'engageait dans une collaboration plus étroite et à plus long terme, la création d'une nouvelle Société s'imposait. Celle-ci prendrait en charge l'exploitation du Katanga sur une échelle industrielle, créerait les moyens de transport nécessaires et s'occuperait également de la commercialisation du cuivre en Europe et en Amérique.

En 1906, étant donné l'annexion imminente du Congo par la Belgique, Léopold II modifia quelque peu ses plans. L'EIC possédait des intérêts importants dans la Comité spécial du Katanga. Or, Léopold II n'était partisan d'une telle importance économique de l'état que s'il pouvait dire « L'Etat, c'est moi ! ». Il lui paraissait hors de question de laisser les mêmes pouvoirs à un gouvernement à la merci de politiciens et de parlementaires et, pour éviter que l'Etat belge n'en prenne le contrôle, le roi chercha à les diminuer.

C'est ainsi que le CSK transmit à la nouvelle société de vastes territoires katangais et transféra ses parts dans le capital du CSK à la Société Générale de Belgique, sachant que le gouvernement belge ne pourrait plus se les approprier une fois qu'elles seraient entre les mains de la Société Générale. Ainsi naquit en octobre 1906 l'Union minière du Haut-Katanga.

Ce faisant, Léopold II sciait la branche sur laquelle il était assis. En effet, à partir du moment où les grandes compagnies furent dans la place, elles n'eurent de cesse avant d'avoir remplacé Léopold, individu encombrant et d'un maniement difficile, par un monde politique belge depuis longtemps à leur dévotion !

Ne disait-on pas du gouvernement, que c'était « le conseil d'administration de la Société Anonyme « Belgique » ?

L'heure des Grande Compagnies avait sonné !

La Propagande : effet de choc ou endoctrinement ?

Voici comment un magistrat définissait en 1911 le problème du recrutement, de la sélection et de la formation du personnel colonial. Ce problème demeura constant tout au long de la période coloniale : « *Telles sont, sans exagération aucune, les fonctions des chefs de postes et, l'on comprend quelle est leur importance; sur eux repose toute l'organisation coloniale; quel soin ne doit-on donc pas apporter à leur recrutement et leur formation! Combien il est nécessaire que ces agents soient de toute première qualité! Et cependant que voyons-nous? Que ces auxiliaires si importants sont peu considérés, mal recrutés et organisés de telle manière qu'ils ne puissent à aucun moment acquérir les nombreuses connaissances pratiques qui leur sont nécessaires. Je n'hésite pas à affirmer que là est la grande plaie de notre organisation coloniale.*

« *La situation est en effet pratiquement désastreuse. Au point de vue du recrutement d'abord. On trouve parfois d'excellents chefs de poste; mais sept fois sur dix, lorsqu'on arrive dans un poste on y trouve pour représenter la colonie un jeune ex-sous-officier premier terme à la colonie, de valeur morale et intellectuelle souvent nulle, ayant ce qu'on appelle les mœurs de caserne, aucune connaissance pratique ni théorique, beaucoup de suffisance et un grand désir de commander; combien en a-t-on vu qui, exposés aux tentations; résultant soit d'offres*

de particuliers, soit des possibilités de faire le commerce ou de pressurer les indigènes⁶, succombaient presque au lendemain de leur arrivée?

« Situation déplorable! Elle est fatale cependant; comment aurait-on les hommes de valeur nécessaires pour une fonction placée par la colonie au bas de son échelle administrative, avec comme traitement de début 6,000 francs, sans aucune autre indemnité que le voyage, c'est-à-dire, déduits tous frais de la vie, très chère ici on le sait, à peine la possibilité d'économiser 2,000 francs par terme si l'on ne se crée de petits à côté? C'est la porte fermée à toutes les valeurs et l'encouragement à toutes les faiblesses. On aggrave ce mal en donnant, dans le choix entre les candidats, une faveur tout à fait injuste aux qualités d'ancien soldat et de flamand⁷. On aboutit à une sélection par le bas au lieu du choix minutieux qui serait nécessaire, et finalement on envoie à la colonie des gens dont rien ne peut être obtenu. »⁸

L'Etat se vit pour ainsi dire contraint de s'occuper activement de la colonisation blanche... ou au moins d'en voir l'air ! Il ne le fit pas de bon cœur. Les nouveaux fonds, commissions, comités, services et sections ne servirent au fond pas à grand-chose. Ils accouchèrent d'une montagne de paperasse plus rébarbative qu'encourageante. Pendant toute cette période, la « petite » colonisation blanche fut traitée en parente pauvre. La peur de voir se créer une classe de « petits blancs » persistait, et c'était elle qui déterminait, dans une large mesure, la politique suivie.

Ce recrutement part de l'image de l'*immigrant tel qu'on le souhaite* : blanc et de préférence belge; ayant fait des études supérieures et formé pour une fonction dirigeante, s'il est employé; bien nanti et expert en sa branche s'il veut s'établir comme indépendant, se pose la question : Comment s'y prenait-on en Belgique pour attirer cet immigrant idéal ?

Disons-le tout de suite : il se rencontra deux écoles : la plus répandue consista à organiser des événements ponctuels faisant « choc ». La seconde, pratiquée avant tout par l'UCL/KUL et par la SBII, consista au contraire à banaliser le fait colonial, tout en cherchant aussi à en faire une préoccupation quotidienne.

Dans l'entre deux guerres, à la seule exception de la crise des années 30, l'Etat tout comme les grandes compagnies devaient faire face à un manque chronique de personnel. Il y avait un manque de main d'œuvre indigène, mais même le cadre blanc était rarement au complet. (Tant que l'usage de l'avion n'a pas été banalisé, le moindre remplacement pour maladie impliquait une vacance de poste de plusieurs mois). On manquait d'ingénieurs et de techniciens, d'ouvriers spécialisés et d'artisans pour le développement de l'économie. Dans le secteur social et celui de la santé, qui étaient d'une telle importance compte tenu de l'inquiétante situation démographique de l'armée des travailleurs indigènes, on manquait cruellement de médecins. Occupation effective et administration efficace, maintien de l'ordre et organisation judiciaire pour finir, tout cela demandait d'avoir suffisamment de personnel d'encadrement, dans l'administration locale, la FP et la magistrature. On se trouvait donc, objectivement, dans

6 Il s'agit d'une continuation clandestine et illégale des pratiques léopoldiennes : s'entendre avec certains marchands, contre rémunération, pour présenter leurs demandes de produits comme des obligations, ou leur assurer un monopole de fait. C'était illégal depuis 1910.

7 Il est utile de mentionner que plusieurs des amis, même intimes, de Sohier, furent flamands, certains "flamingants", à commencer par le président du cercle littéraire étudiantin flamand de Liège. Il veilla toujours à la présence dans chaque parquet de son ressort d'un fonctionnaire parlant le néerlandais, et quand il fut chargé de la bibliothèque publique d'Elisabethville, il eut pour bras droit son secrétaire du parquet général au nom de plume Frans Demers, auquel il confia l'acquisition des publications néerlandaises. Sa réflexion ne saurait donc refléter un préjugé « communautaire ».

8 Extrait de l'article « Les Chefs de poste. », Gazette de Liège, les 17 et 18 septembre 1911, par Jacques Decourli (pseudonyme d'Antoine Sohier, substitut du PR au Katanga)

une période où le besoin de personnel était très réel et où l'on avait les raisons et les moyens de l'engager. Pourtant, quand on regarde dans son ensemble la propagande qui a été diffusée pendant ces années-là, on y trouve fort peu de choses, pour ce qui est spécifiquement de trouver, de motiver et d'engager du personnel. Il s'agit bien plutôt d'information à l'usage des hommes d'affaires souhaitant exporter au Congo, importer du Congo ou y ayant déjà des intérêts.

Il y a dans cette attitude une certaine absurdité : on se comporte comme si l'on voulait attirer dans la colonie des investisseurs, alors que les mammoths de la finance belge ne désirent nullement partager leur gâteau avec des gagne-petit, et l'on fait peu d'efforts pour attirer du personnel, alors que l'on en manque cruellement. Comprenne qui pourra !

La propagande coloniale était l'une des tâches du *Bureau colonial*, un organisme public, et de nombre d'organismes privés. Ainsi fut fondé, en 1921, à Anvers, par l'*Association des Planteurs*, le *Musée Commercial du Congo* cependant qu'à Liège la *Société belge d'Etudes et d'Expansion*, fondée en 1902 et à Bruxelles l'*Association des Intérêts Coloniaux Belges*, fondée en 1916 propageaient chacune à leur manière la pensée coloniale. Dans une autre catégorie d'organes de propagande, il faut citer des institutions scientifiques comme le *Musée du Congo belge* à Tervuren et les *Congres Coloniaux*. Aucun d'eux, toutefois, ne s'adressait au grand public. A partir de 1922, une *Commission de propagande coloniale* scolaire organisa des conférences sur la Colonie dans l'enseignement secondaire et normal mais elle ne toucha que 40% des écoles. Son effet fut minime. Les programmes des cours étaient muets sur l'histoire coloniale et, en géographie, le Congo et le Ruanda-Urundi étaient à peine cités⁹.

L'*Institut Royal Colonial Belge*, fondé en 1928, avait plus ouvertement un but de recrutement. La propagande figure dans les Statuts de l'IRCB dès l'article 1, et fait encore l'objet d'une mention à part dans un article spécifique. Durant la séance inaugurale solennelle, le Ministre des Colonies H. Jaspar parla de la propagande comme de la diffusion des idées coloniales et de l'éveil de « vocations » coloniales.¹⁰ Au cours de sa première année d'existence, toutes les sections de l'IRCB examinèrent quelles activités de propagande l'Institut pourrait déployer. On proposa des sujets de conférences et l'on envisagea des bourses de voyage vers la Colonie. Mais dans le premier *Rapport général sur l'activité de l'institut Royal Colonial Beige 1929-1930*, il n'est déjà plus question de propagande active et la mission de propagande connut assez rapidement la honte du « classement vertical ».

L'Institut eut certes, sur le plan scientifique, un rayonnement incontestable, mais il resta circonscrit dans un milieu très étroit d'hommes de science belges et étrangers. Hors de ce cercle d'initiés, l'IRCB était pour ainsi dire inconnu. Les concours de dissertation scientifique n'avaient guère de succès et l'Institut avait même du mal à sélectionner, dans la maigre production littéraire coloniale, les oeuvres qui pourraient être couronnées du *Prix Triennal de Littérature Coloniale*.

Dans les Universités d'Etat, il y avait peu d'activité créative relative à la Colonie, à part l'une ou l'autre leçon. Il y avait bien quelques branches d'enseignement à orientation spécifiquement coloniale, comme les études d'ingénieur agronome colonial, ou des cours à options sur des sujets coloniaux. Mais la propagande ne consiste pas à prêcher des convaincus ! Or, cet enseignement s'adressait à des gens acquis à l'avance à l'idée coloniale, ou visant un emploi dans une entreprise qui avait des intérêts coloniaux. Faire là de la propagande coloniale aurait été un peu comme distribuer un tract prônant la consommation de poisson, à un dineur déjà attablé devant un filet de sole !

⁹ N. LAUDE, "A propos de l'enseignement colonial en Belgique", *IRCB* XVI, 1945, p. 281

¹⁰ *Bull IRCB* I, 1930, passim.

Une propagande *active* de recrutement, par contre, se rencontrait dans les universités libres. A Louvain, et en général du côté catholique, tout ce qui était colonial se profilait sur la toile de fond de l'apostolat missionnaire. Il y avait depuis février 1925, à Louvain, l'*Association universitaire catholique d'aide aux Missions* (AUCAM), et son homologue flamande, le *Missie bond*, qui récoltaient des fonds et invitaient des missionnaires. Des médecins laïcs, du personnel médical étaient engagés et placés par l'*Aide Médicale aux Missions* (A.M.M.), fondée à Louvain en 1924. A l'intérieur de l'U.C.L., plus de laïcs encore pouvaient trouver à s'employer dans les institutions fondées par l'Université au Congo belge même : les *Fondations Médicales de l'Université de Louvain au Congo* (FOMULAC), fondées en 1926 et les *Centres Agronomiques de l'Université de Louvain au Congo* (CADULAC), fondés en 1932.

A l'intérieur même de l'UCL on fonda en 1938 le *Centre Universitaire Colonial* qui offrait une intéressante documentation sur la colonie et les problèmes coloniaux, organisait une bibliothèque et des conférences. Le *Centre* mit sur pied un cercle d'étude à l'usage des étudiants, dont chaque membre devait présenter au moins un travail sur un thème colonial, choisi annuellement. Spécialement pour les futurs coloniaux, le Centre mit sur pied un cercle de loisirs, le *Rafiki* (« Ami » en swahili), où l'on demandait à d'anciens coloniaux de venir raconter leurs souvenirs et répondre à des questions. Ses études finies, on pouvait encore faire appel au *Secrétariat Catholique pour les Coloniaux*, fondé à cette même époque, un centre d'information pratique qui pouvait assister et guider les coloniaux débutants pour les garder sur le « bon » chemin (lisez, l'orthodoxie catholique). Le Secrétariat édita un *Vademecum du Colonial*, un guide pratique qui renseignait l'immigrant e.a. sur l'horaire des messes dominicales, les formalités au départ et donnait des conseils utiles d'hygiène tropicale.

L'ULB également se préoccupa de promouvoir les études coloniales et d'orienter des étudiants dans des carrières coloniales, même si cela eut lieu dans des proportions plus modestes qu'à Louvain. Le 3 juin 1926 fut fondé le *Comité universitaire de propagande coloniale* qui débuta ainsi ses activités. «*Il fut demandé au Conseil de vouloir bien intervenir auprès de MM. les professeurs de toutes les Facultés afin qu'ils veuillent bien user de leur influence auprès des étudiants dans le but d'engager ceux-ci à suivre les cours de la section coloniale de l'Ecole des Sciences politiques et sociales*»¹¹. Après enquête auprès de personnalités et sociétés coloniales, on proposa un ensemble de cours à option, sous le nom de «cycle colonial». La Faculté de Droit rendit obligatoire le cours, jusque là à option, d'« Administration du Congo Belge ». Regardant les implantations dans la Colonie même, l'U.L.B. avait 10 ans de retard sur l'U.C.L. Ce n'est qu'en 1939 qu'on ouvrit le *Centre Médical de l'Université de Bruxelles au Congo* (CEMUBAC) de Stanleyville, avec un médecin et un auxiliaire médical.

De propagande, il en était aussi question dans les objectifs de nombreuses associations regroupant des coloniaux et d'anciens coloniaux. Les plus connus sont *Cercle royal africain* (Bruxelles, 1889), le *Club africain d'Anvers* (1895) et la *Coloniale du Littoral* (1922). Il ne faut toutefois pas s'exagérer leur impact : le plus important, le *Cercle* avait 626 membres en 1938. Certes, ces associations furent à l'origine d'un certain culte des pionniers et des vétérans qui eut son heure de gloire dans les années '20.

Cette période fut d'ailleurs la plus féconde (au moins en nombre !), en matière de production littéraire sur le Congo. Il suffit de consulter une bibliographie pour s'en rendre compte. Cela tenait à la vogue du patriotisme belgiciste, qui avait besoin de héros à vénérer. Cela comportait également des aspects de « règlement de comptes ». On rompit plus d'une lance contre « l'ingratitude de Léopold II », en particulier vis-à-vis du baron Dhanis. Ces milieux, toutefois, étaient patriotes, mais de cette variété de patriotisme qui est aussi royaliste,

¹¹ E.Koetplitz, «*La Colonie et les Universitaires. Ce qui a été fait. Ce qui reste à faire*», S.B.LI. IX, 1929, p. 813.

portée à admirer les régimes d'autorité et très étroitement catholique. Cela les amena dans les années '30 à flirter avec le rexisme et, pour certains d'entre eux, à s'y engager. (Pierre Daye, auteur de plusieurs ouvrages d'un patriotisme tricolore incandescent consacrés à la colonie, fut député de « Rex »). Cela valut aux auteurs et aux ouvrages de sombrer ensuite dans l'oubli.

Ces Cercles et Clubs avaient bien sûr l'avantage qu'on y rencontrait des gens connaissant le Congo. Mais c'était en même temps leur inconvénient, en ceci que c'étaient, par la force des choses, des associations de vétérans, gens âgés tournés plus vers leurs souvenirs et la glorification de leur jeunesse que vers l'avenir. On retire avant tout, de la lecture de leurs publications, l'impression d'un club fermé où, de temps en temps, un vétéran faisait à d'autres vétérans une conférence devant un cercle d'initiés, tous imbus du même esprit et recrutés par cooptation. C'était un peu une « société d'admiration mutuelle ». On y évoquait surtout avec nostalgie et quelque vantardise des souvenirs d'exploits exotiques enjolivés ; les coloniaux en vacances et ceux qui allaient partir y faisaient de temps en temps une petite visite de politesse.

Un public plus large, quoi qu'en sélectionné, d'ingénieurs, économistes et hommes d'affaires se groupait à la *Société belge des Ingénieurs et des Industriels*, où l'on parlait beaucoup de sujets coloniaux. A côté d'exposés descriptifs, narratifs ou techniques, il y avait sur l'année un certain nombre d'exposés ayant pour but de recruter, qui s'adressaient à de jeunes ingénieurs ou à de possibles investisseurs. Le fait que ces exposés typiquement racoleurs aient eu lieu n'a pas en soi une telle importance. Mais pour ainsi dire dans chaque livraison du *Bulletin de la S.B.J.L* parue depuis 1920, il y avait un ou plusieurs articles sur l'un ou l'autre aspect de la colonie et chaque livraison, également, mentionnait parmi les annonces de diverses conférences ou recensions, un exposé, un film ou une étude sur le Congo. Il y avait en fait une confrontation permanente avec le Congo, un sujet innocemment glissé parmi d'autres sujets anodins.

Cette même *évidence* du fait colonial se retrouve aussi dans la propagande louvaniste, tout au long de l'action de l'année, avec comme arrière-plan l'image bien connue du missionnaire. Là aussi, la colonisation est présentée comme un fait acquis, une réalité des plus banales et des plus courantes. C'est d'autant plus évident que la colonisation n'y est vue que comme le volet civil de l'Évangélisation laquelle, pour un croyant, va de soi. Le prosélytisme religieux chrétien n'avait pas été inventé avec la colonisation de l'Afrique. Il datait de plusieurs siècles.

La propagande courante se servait de promesses de bien-être matériel : les salaires étaient plus attrayants que dans la mère-patrie, sans parler des nombreux « extras », les richesses naturelles du Congo étaient fortement mises en valeur. On titillait l'ambition (fortune rapide, promotions rapides, poste de direction), on faisait appel à la conscience, au sens du devoir et de l'honneur (*“le grand devoir de l'homme blanc”, “apporter la civilisation”, “tirer les nègres de leur misère et de leur ignorance”*). Bref, la propagande essayait habituellement de faire un *effet de choc* chez des personnes « qui ne savaient pas ».

La S.B.I.I. ou l'UCL travaillaient au contraire par *endoctrinement*, à petites doses, mais sans cesse répétées au lieu d'une grosse portion d'un seul coup. Il y avait présence permanente du fait colonial en arrière-fond au lieu d'une apparition soudaine sous les projecteurs, un objet d'étude des plus communs, plutôt qu'un sujet spécial pour occasions exceptionnelles et sections spéciales, une problématique réaliste et des faits, des possibilités, des résultats concrets plutôt que des slogans.. Il paraît très vraisemblable que cette propagande qui ne disait pas son nom doit avoir eu une efficacité bien plus grande que la « technique du choc ». L'endoctrinement supposait toutefois une mentalité où la colonisation puisse passer pour un phénomène ordinaire. C'était le cas du milieu chrétien, pour qui elle signifiait avant tout « Missions ». Puisqu'il fallait

porter la Bonne Parole au monde entier, il n'y avait pas à s'étonner qu'on le fit au Congo. C'était encore le cas des Ingénieurs et Industriels : le Génie civil et les affaires ne sont-ils pas aussi universels que la Religion ?

Au total, la récolte de propagande en faveur de l'immigration est plutôt maigre, malgré ce fait permanent que l'on se plaignait sans cesse de l'insuffisance des cadres et de la surcharge du personnel. Il est manifeste que l'on se préoccupe plus, et plus constamment, de vendre les produits du Congo que de lui recruter des cadres. La propagande missionnaire est seule à faire exception et elle sera efficace, parce qu'il y en aura beaucoup...

L'immigrant réel : « les malchanceux et les indésirables... »

En tous cas, il ne semble pas que les candidats aient fait défaut. En 1925 par exemple, l'Etat enregistra 8 à 10.000 candidatures pour 2.200 postes à pourvoir et les Huileries du Congo belge, qui employaient 335 blancs dans leurs différents sièges congolais, connurent le même afflux¹². On ne peut qu'en déduire une chose : s'il y eut pénurie de main d'œuvre blanche dans la Colonie, c'est que la Colonie l'organisa elle-même en rejetant beaucoup de demandes. Beaucoup d'appelés et peu d'élus... Il n'y a donc aucun doute : la *sélection* était sévère. Mais de quelle sélection s'agissait-il ?

Quant à la *manière* dont cette sélection se faisait et aux *normes* qu'elle mettait en œuvre, nous sommes, encore une fois, mal renseignés. De la politique d'immigration, on peut bien déduire ce qui était souhaité, mais le but recherché : une élite intellectuelle, professionnelle et morale, ne fut pas atteint. A preuve les nombreuses plaintes que nous connaissons, au sujet de la qualité déficiente des Blancs du Congo belge. Ce but, d'ailleurs, était-il à la portée de qui que ce soit de l'atteindre ? Il faut bien faire ici, en général, la même remarque que nous avons faite à propos des colons-paysans : le « Belge modèle », de grande culture, de haute formation et d'honnête aisance qui semble être l'idéal de l'administration, pour quelle raison serait-il parti au Congo ?

L'abondance des candidats, en tous cas, contredit carrément les affirmations qui se lisent fréquemment dans les écrits coloniaux : « *La Belgique n'a pas de tradition coloniale* » et « *Le Belge n'a pas la fibre coloniale* ». Affirmations qui sont suivies presque invariablement d'une comparaison avec les Britanniques, peu flatteuse pour les Belges. Il est certes exact que les premiers coloniaux, sous Léopold II, ne furent pas trop bien considérés. Ils durent parfois se marier entre eux. Lothaire et Dhanis devinrent ainsi doublement beaux-frères, Dhanis ayant épousé une demoiselle Lothaire, cependant que celui-ci convolait avec la sœur de Dhanis. Cela tenait certes un peu à la réputation d'aventuriers des coloniaux, mais au moins autant au fait que l'Afrique passait pour mortelle aux femmes, et qu'il s'agissait donc d'avoir un mari « à éclipse », à l'instar des femmes de marins.

La question est bien plutôt que la Grande-Bretagne déversait dans ses colonies ses populations faméliques d'Irlande ou de Haute-Ecosse, y envoyait ses propres troupes et, loin de chercher à n'y envoyer que des « Anglais modèle », les considérait au contraire comme un exutoire pour ses bagnes et ses prisons ! Et il n'est pas rare, dans la littérature anglaise ou française de voir la « tête brûlée » ou le jeune homme à la situation matérielle compromise, partir se racheter une conduite ou se refaire un magot sous le ciel torride des colonies. C'est bien sûr une manière commode, pour un écrivain, de se débarrasser d'un personnage devenu encombrant, mais la régularité avec laquelle on y recourt prouve que cela ne paraissait ni exceptionnel, ni invraisemblable au public.

¹² Jules TILMANT in "L'essor colonial et maritime", in C. MONHEIM, *Le Congo et les Livres*, 1928, p. 275.

Tout au long de l'Histoire, les vagues de migration de quelque importance, aboutissant à modifier le peuplement d'une région ont été déclenchés soit par la déportation, soit par la misère, soit encore par des persécutions religieuses ou politiques.

Il n'entraînait pas dans les intentions de la Belgique d'envoyer au Congo des bagnards et des filles publiques, comme les Anglais l'avaient fait pour l'Australie. Et, même s'il y eut des années difficiles au moment de la Grande Crise, la pauvreté ne fut jamais telle, en Belgique, qu'elle poussât massivement à l'émigration, comme cela arriva en Irlande ou en Italie. Or, c'était bien des Belges que l'on voulait, et non attirer les pouilleux du monde entier. De plus, une immigration de ce type aurait eu le défaut d'amener un énorme déchet, tous les laissés-pour-compte du « *struggle for life* » devenant des « blancs pauvres ». Exactement la situation dont l'Administration ne voulait à aucun prix !

En fait, on n'a vu des émigrants ressemblant au « Belge modèle » dont le portrait ressort des lois sur l'immigration, c'est-à-dire ayant une instruction et des moyens d'existence qui sont plutôt ceux de la couche sociale supérieure que du bas-peuple, et cependant disposé à émigrer, que dans le cas des mouvements déclenchés par des persécution religieuses ou raciales : les pèlerins du Mayflower, les protestants à la révocation de l'édit de Nantes, les Juifs fuyant vers l'Ouest les pogroms russes ou polonais. Dans ce cas, et dans ce cas seulement, on voyait arriver des gens ayant à peu près le niveau d'instruction et de fortune de « l'immigrant idéal ».

Outre le fait qu'il n'y avait pas de persécution en cours en Belgique¹³, il faut considérer aussi que l'on se gardait soigneusement contre tout ce qui était marginal. Bien sûr, on se méfiait des marginaux économiques, vus comme des « *poor whites* » en puissance, mais aussi des autres. On se méfiait des Protestants, à qui l'on attribuait la naissance des mouvements messianiques noirs. Quant aux opinions politiques, il était bien clair que tout ce qui ressemblait à un progressiste, même tiède, ou à un syndicaliste, fût-il chrétien et modéré, était perçu comme un agitateur professionnel envoyé par Moscou.

Bien sûr, il était parfaitement normal d'exiger que les candidats à l'émigration vers nos possessions africaines soient en bonne santé. Le séjour au Congo comportait sans conteste des risques à ce point de vue. La vie dans la colonie étant souvent plus « physique » qu'en Europe, il n'était même pas illogique d'avoir à ce sujet des exigences un peu poussées, de donner par exemple la préférence à des gens pratiquant un sport ou quelque activité de plein air.

Mais en bonne logique, quant au caractère et aux capacités intellectuelles, on aurait dû privilégier, par exemple, les imaginatifs, parce qu'ils seraient confrontés à des situations inédites, où il leur faudrait trouver des solutions originales. Il aurait été souhaitable, puisqu'ils allaient devoir rencontrer, comme subordonnés, des gens de culture fort différente, qu'ils soient des gens à l'esprit souple, agile et ouvert. On préféra les esprits routiniers dont on était sûr qu'ils ne s'écarteraient jamais de l'ornière. En fait, si l'homme idéal de l'Administration, cet homme de grande culture, de haute formation s'était présenté, on l'aurait sans doute écarté comme dangereusement subversif en puissance ! Le « Belge modèle » tel que rêvé par l'Administration devait avoir certaines qualités, comme le goût du travail et la discipline, supposés faire partie de nos « qualités nationales ». Mais on le voulait aussi patriote, au sens le plus bêtement cocardier du terme, étroit d'esprit, enraciné dans tous les préjugés nationaux, religieux et raciaux qui « justifiaient » la colonisation. Ce que l'on peut savoir des critères de sélection, et la formation dispensée ensuite à ceux que l'on avait sélectionnés ne laissent aucun doute : un imbécile musclé, dont l'esprit étroit serait incapable de s'écarter des préjugés reçus une fois pour toutes, sur fond de catholicisme rural, était encore ce qui avait la préférence.

¹³ Il faut noter toutefois que les « Belges » du Congo englobèrent un certain nombre de naturalisés, originaires d'Europe orientale, dont ils avaient fui les bouleversements politiques.

*Hommage de l'auteur
H. Buttgenbach*

SOCIÉTÉ BELGE DES INGÉNIEURS ET DES INDUSTRIELS

LES

MINES DU KATANGA

CONFÉRENCE

FAITE A LA SOCIÉTÉ, LE MERCREDI 18 MARS 1908

PAR

M. H. BUTTGENBACH

BRUXELLES

IMPRIMERIE A. LESIGNE

27, Rue de la Charité, 27

1908

LES MINES DU KATANGA

SOCIÉTÉ BELGE DES INGÉNIEURS ET DES INDUSTRIELS

LES

MINES DU KATANGA

CONFÉRENCE

FAITE A LA SOCIÉTÉ, LE MERCREDI 18 MARS 1908

PAR

M. H. BUTTGENBACH

BRUXELLES

IMPRIMERIE A. LESIGNE

27. Rue de la Charité, 27

—
1908

LES

MINES DU KATANGA

MESDAMES, MESSIEURS,

Il y a plus de deux ans, je revenais du Katanga, où j'avais assisté aux recherches minières entreprises dans ce pays, dont beaucoup alors ignoraient même le nom et dont on commence aujourd'hui, enfin, à entrevoir l'avenir. A cette époque, dans diverses causeries faites en Belgique, j'avais exposé les richesses minérales de ce pays et en me basant sur le fait de la seule existence de ces richesses minières, richesses que j'avais vues, j'affirmais déjà que le Katanga deviendrait bientôt l'une des régions les plus actives et l'un des pays les plus producteurs de métaux du globe entier. Cette conclusion pouvait certes à cette époque sembler un peu hâtive et, tout en admettant que celui qui l'émettait était convaincu, on pouvait le croire trop optimiste et lui objecter toutes ces raisons de distance, de transport, de climat, et bien d'autres, beaucoup d'autres, qui n'auraient pas pu, à ce moment, être complètement résolues, de telle sorte que les discussions qui s'élevaient à ce sujet se terminaient toujours par ces mots : « Oui, c'est vrai, nous vous croyons... mais vous verrez les difficultés insurmontables qui s'opposeront pendant longtemps à l'établissement d'une telle industrie dans un pays aussi lointain. »

On oubliait, d'ailleurs, que des objections analogues s'étaient

présentées lors de l'ouverture d'autres régions qui ne paraissent aujourd'hui plus rapprochées de nous que parce que des voies de communication ont été ouvertes; on oubliait que, en 1850, la Californie n'était atteinte qu'après un voyage de six mois sur mer; on oubliait qu'il y a vingt ans, le Transvaal n'était accessible que par une route longue de trois mois dans un pays sans eau et sans ombre; on oubliait qu'une seule voie d'accès se dirigeait, il y a huit ans, vers le Klondyke, voie dénommée : « le Chemin de la Mort ». Tout cela, en effet, c'est déjà le passé; aujourd'hui, des paquebots de 1^{re} classe et des trains de luxe conduisent confortablement au Klondyke, au Transvaal et en Californie, le voyageur, qui ne songe même plus aux difficultés et aux dangers encore récents de ces voyages.

Il en sera de même pour le Katanga, que l'on atteint aujourd'hui en six semaines alors que, en 1902, il me fallut près de quatre mois pour y arriver; dès l'année prochaine, on pourra l'atteindre en un mois.

L'influence des résultats acquis aujourd'hui se fait donc déjà sentir et c'est pourquoi l'on a maintenant plus de confiance dans l'avenir du Katanga et l'on commence enfin à croire à l'existence de ses richesses minières.

Il n'y a pas longtemps d'ailleurs que l'on y croit. Lors des discussions qui ont eu lieu tous ces derniers temps, à l'occasion du dépôt du projet de loi approuvant le traité de cession du Congo à la Belgique, non seulement dans les assemblées politiques et autres, mais même dans les commissions parlementaires, on a entendu des personnes influentes affirmer que les mines du Katanga n'étaient pas exploitables, ou même qu'elles n'existaient pas; on a dit que l'affirmation officielle de ces richesses faites par les secrétaires-généraux de l'Etat du Congo dans un rapport au Roi-Souverain n'était que du *bluff*: cela a été dit, Messieurs, et cela a été imprimé! Et il a fallu que des articles parussent dans le grand journal de la cité de Londres, le *Times*, il a fallu que des rapports officiels de consuls anglais fussent publiés pour que l'on admit enfin définitivement l'existence des gites miniers du Katanga.

Convaincu de l'avenir industriel de ce pays, convaincu des immenses avantages que la Belgique pourra en retirer, je suis heureux de pouvoir montrer aux membres de la Société belge des Ingénieurs et des Industriels que le Katanga, par sa situation géographique, par ses conditions climatologiques, par ses richesses naturelles, entre enfin, définitivement et rapidement, dans la voie du progrès.

Voyons d'abord quelle est la situation *géographique* du Katanga et nous en déduirons les conditions climatologiques; nous supprimerons, par cela même, les objections que l'on peut baser sur le climat et qui proviennent de ce que, le Katanga faisant politiquement partie de l'Etat du Congo, on en déduit que le climat doit être le même que dans les plus mauvaises régions de ce territoire.



FIGURE 1. — MINE DE CUIVRE DE DIKURUWE.

Colline de 1000 mètres de longueur dont 30 mètres de largeur sont formés de couches imprégnées de malachite.

Il sera facile de rétablir la réalité.

Lorsqu'on examine une carte du bassin du Congo, ce qui frappe tout d'abord, c'est la courbe énorme que décrit le fleuve de ce nom, qui semble, avant de se précipiter vers l'Océan, vouloir rechercher, en tous les points du pays, les cours d'eau qui le sillonnent, et vouloir être seul à drainer cet immense territoire. Fait curieux toutefois, c'est la tendance de tous les fleuves congolais à se diriger d'abord du sud au nord, puis de l'est à l'ouest, comme si tous cherchaient un peu au hasard des débouchés qu'ils ne trouvent finalement que dans le seul déversoir de Léopoldville-Matadi.

Un autre fait caractéristique de ce réseau hydrographique consiste en la présence de dénivellations diverses venant rompre le cours régulier de ces rivières : ce sont, pour les affluents sud du Kasai, toutes les chutes comprises entre le 5^e et le 9^e parallèles; ce sont les chutes Delcommune et les chutes Johnston pour le Lualaba et le Luapula; ce sont les chutes de la Lukuga, les chutes de l'Aruwimi et de l'Uelle, les chutes du Congo même à Stanleyville; et je ne cite que les plus importantes; mais toutes se trouvent sur le pourtour du bassin, les rivières du centre décrivant, au contraire, de longs et capricieux méandres dans des plaines souvent marécageuses. Un dernier rapide existe, c'est celui du Congo précipitant vers la mer toutes les eaux qu'il a récoltées, en sens inverse cette fois des autres rapides du

bassin dont la pente est, au contraire, dirigée de la périphérie vers le centre.

Rapprochant ces observations, on peut déjà prévoir que le bassin du Congo fut un *bassin lacustre*, recevant des cours d'eau de toutes les hauteurs formant sa périphérie, mais qui se creusa un jour une issue vers l'Océan, au travers de cette chaîne côtière d'une altitude moyenne de 500 mètres, que l'on appela les *Monts de Cristal* et qui furent la raison de ce chemin de fer colonial de Matadi à Léopoldville, chef-d'œuvre de hardiesse et de ténacité dont l'exécution fut le point de départ du grand développement de l'expansion congolaise.

Les mêmes conclusions s'imposent si l'on étudie le relief du pays. Partout, sur la périphérie, on trouve des altitudes variant de 500 mètres, comme sur la chaîne côtière, à 1.000 et 1.500 mètres et même au delà comme au Katanga; en résumé, le Congo forme un vaste bassin central limité de part et d'autre par les élévations que je viens d'indiquer.

Or, le climat d'une partie quelconque du Congo ne dépend pas seulement de sa situation géographique, mais encore de son altitude, et en général, on peut affirmer que toutes les parties du pays dont l'altitude dépasse 1.000 mètres jouissent d'un climat analogue à celui des pays tempérés, en participant toutefois à la régularité qui s'observe dans tous les pays tropicaux. C'est ainsi que l'on peut y distinguer une saison sèche et une saison des pluies, d'autant plus distinctes que l'on s'éloigne de l'équateur.



FIGURE 2. — AFFLEUREMENT DES COUCHES MINÉRALISÉES DE LA MINE DE CUIVRE DE FUNGURUME.

La galerie traversant entièrement la colline, a recoupé ces couches minéralisées sur 58 mètres d'épaisseur.

C'est pourquoi le Katanga, et principalement la région sud de ce territoire dont l'altitude moyenne est de 1.400 mètres, jouit d'un climat qui, d'après un ingénieur belge qui s'y trouve actuellement, « est bien plus agréable que le climat de l'Égypte ». Les quelques obser-

vations suivantes préciseront d'ailleurs les données climatériques de cette région. La température maximum constatée pendant l'année 1907 a été de 30° et la température minimum de 12°. La température moyenne pendant la même année a été de 21°2.



FIGURE 3 — AFFLEUREMENTS DES COUCHES A MALACHITE DE KOLWÉZI.

Ce pays constituant un vaste plateau, comparable au plateau de nos Ardennes, et qui est régulièrement balayé par les vents alizés, ne permet aux moustiques de vivre que dans les vallées principales et il en résulte l'absence des fièvres malariales habituelles en Afrique.

Ces conditions ont d'ailleurs amené les résultats suivants : le pays, occupé depuis 1900, a vu sa population blanche augmenter régulièrement; or, depuis 1900, il y eut seulement deux décès à déplorer, tous deux dus à des causes indépendantes du climat; il y a plus, jamais aucun Européen n'a dû quitter la région pour cause de maladie et plusieurs s'y trouvent depuis 1901; enfin, beaucoup d'entre eux ont décidé de se faire rejoindre par leur famille, les uns dès maintenant, les autres dès que la voie ferrée aura atteint le pays, et cela prouve suffisamment que ceux qui y vivent actuellement considèrent cette région non seulement comme habitable, mais encore comme agréable à habiter.

Aucun obstacle ne s'oppose à ce que le Katanga devienne une colonie de peuplement et cette opinion est celle des divers médecins qui ont habité ou parcouru la contrée tous ces derniers temps; il participe en cela aux conditions de la Rhodésie où, d'après le dernier rapport publié par la *British South Africa Cy*, vivent actuellement plus de 14.000 blancs.

Ces quelques considérations suffiront, je crois, à montrer que cette région doit être complètement différenciée des régions basses et marécageuses du Congo, dont la réputation s'est étendue, bien à tort, à tout le territoire de l'Etat.

Le régime administratif du Katanga diffère un peu de celui des autres provinces de l'Etat du Congo. Le tiers de ce territoire ayant été concédé à la *Compagnie du Katanga*, une convention conclue entre cette compagnie et l'Etat du Congo remit l'administration entre les mains d'un *Comité spécial*, agissant tant pour compte de l'Etat que pour la compagnie.

En 1900, le Comité spécial accorda à une société anglaise, la *Tanganyka Concessions*, le droit de recherches minières dans l'extrême sud de ses territoires et les recherches commencées aussitôt aboutirent à la découverte d'une série de gisements de cuivre et d'étain, dont la concession fut accordée, en 1906, à une société aux capitaux belges et anglais, l'*Union minière du Haut Katanga*. Ajoutons ici, pour ne plus revenir sur cette question financière, que la participation du groupe belge dans cette société est de 55 p. c., celle du groupe anglais restant de 45 p. c.; ajoutons enfin que l'Etat du Congo, par le fait des actions de dividende qui lui ont été remises en échange des concessions qu'il accordait, a droit à 20 p. c. des bénéfices résultant de l'exploitation des mines découvertes. Il y a lieu de constater, en outre, que de nombreux avantages sont réservés à la Belgique dans l'exploitation des mines, notamment en ce qui concerne l'achat du matériel nécessaire et l'exportation des produits miniers.

*
*

En quoi consistent donc ces mines, que de nombreuses personnes, sans prendre aucun renseignement sur les conditions dans lesquelles elles se présentent, affirment être inexploitable?

On peut considérer au Katanga trois champs miniers principaux complètement distincts : le premier, dirigé approximativement de l'est à l'ouest, sur plus de 300 kilomètres de longueur, renferme des mines de cuivre; le second, dirigé du S.-S.-W. au N.-N.-E. renferme des gisements d'étain; le troisième est constitué par des gisements énormes de fer à l'état de magnétite; ces trois zones sont représentées sur la planche I.

C'est le champ de cuivre que le chemin de fer atteindra en premier lieu et qui sera mis, tout d'abord, en exploitation; c'est le seul dont nous parlerons ici, quoique nous soyons persuadés que la zone des mines d'étain, dont la valeur reconnue, au cours actuel du métal, dépasse 100 millions de francs, et qui consiste principalement en alluvions ne présentant aucune difficulté d'exploitation, est appelée à un très grand avenir.

Mais, encore une fois, c'est le cuivre surtout qui forme la grande richesse du pays, incomparable à nulle autre région cuprifère du monde, et ce sont donc ces mines de cuivre qui nous occuperont uniquement dans ce qui suit.

*

**

La planche I représente la situation de ces mines que l'on connaît aujourd'hui au nombre de 135 et dont une trentaine seulement ont été étudiées à l'aide des travaux miniers, tranchées, puits, galeries, sondages, qui ont précisé leur valeur. Ajoutons, cependant, que toutes se présentent exactement dans les mêmes conditions, les unes seulement d'un tonnage plus important que les autres. Dans 12 mines étudiées, j'avais moi-même reconnu, complètement traversée par les travaux, une quantité de minerai pouvant donner 1.800.000 tonnes de métal.

Une autre évaluation faite par un ingénieur américain l'avait conduit à un tonnage de 2.150.000 tonnes.

Jamais aucun de ceux qui ont visité ces gisements n'a contredit ces évaluations et j'affirme que, basées exclusivement sur la quantité du minerai reconnue par les travaux d'étude, elles sont largement au-dessous de la réalité.

Ainsi donc, dans 12 seulement de 135 mines découvertes, les quantités de minerai reconnues par les travaux prouvent que le métal existant dans cette faible partie du champ minier, s'élève à 2.000.000 de tonnes, dont la valeur est, au cours du jour, de 3 milliards de francs.

Ces chiffres paraissent énormes, Messieurs, et ce fait seul que la valeur se compte par milliards a suffi pour que l'on haussât les épaules et que l'on émit des doutes sur la véracité de ces affirmations. Et cependant, les faits sont là : s'il existe bien 2 millions de tonnes reconnues, et je dénie à quiconque le droit d'affirmer qu'elles n'ont pas été reconnues, et si le cuivre vaut 1.500 francs la tonne, comme aujourd'hui, ces deux millions de tonnes ont une valeur de 3 milliards de francs. Il y a plus d'un an, certes, le prix du cuivre ayant atteint le cours de 3.000 francs, ces 2 millions de



FIGURE 4. — Puits à KAMBOVE.

tonnes valaient 6 milliards ; et là-dessus, nombre de gens de s'exclamer : Voyez, voilà déjà une diminution de 3 milliards ! quel *bluff* que ce Katanga, où l'on parle de milliards, mais de milliards qui varient si aisément du simple au double ! Qui donc croira à ces richesses ?

Mais, Messieurs, le prix du cuivre peut encore baisser, et même, s'il tombait à 1.000 francs, il n'y aurait plus, dans les 2 millions de tonnes reconnues, qu'une valeur de 2 milliards de francs. Cela prouve-t-il que les mines n'existent pas ou que leur exploitation est impossible ?

La question doit être posée autrement.

On a reconnu 2 millions de tonnes de cuivre ; c'est-à-dire qu'une production annuelle de 100.000 tonnes de métal assurerait encore une exploitation pendant vingt ans. Eh bien ! j'affirme que, si quelques mines seules permettent de prévoir une telle production et cela en se basant sur quelques travaux de recherche, le champ minier tout entier, considéré dans son ensemble, autorise l'affirmation d'une quantité de minerai que l'on peut pratiquement considérer comme inépuisable.

Cela ne suffit évidemment pas : les mines doivent être économiquement exploitables et les conditions dans lesquelles elles se présentent doivent être telles qu'elles puissent amener le métal sur le marché européen en permettant un bénéfice appréciable, tout en autorisant une production annuelle pouvant atteindre le chiffre aussi considérable de 100.000 tonnes de métal que j'ai cité plus haut.

Ceci dépend de plusieurs éléments que j'examinerai successivement.

* *

Le minerai du Katanga est formé d'un grès plus ou moins alumineux, imprégné de carbonates de cuivre. Il constitue, à mon avis, ce que l'on appelle des *chapeaux oxydés* de filons, mais ici ces chapeaux se présentent dans des conditions toutes particulières.

Géologiquement, cette région du Katanga peut assez bien être comparée à notre bassin de Dinant, où la carte géologique montre des bandes est-ouest de couches dévoniennes et carbonifériennes ; cet aspect de la surface du sol résulte d'une série de plissements des mêmes couches, les faisant réapparaître aux yeux du voyageur qui suit la vallée de la Meuse. Il en est de même au Katanga, où des couches, paraissant appartenir aux mêmes époques géologiques, se

succèdent du sud au nord par suite de plissements analogues. Principalement suivant l'une de ces bandes dirigée par conséquent de l'est à l'ouest, on trouve les diverses mines de cuivre. Les couches de ces terrains cuprifères sont à peu près verticales et, si leur direction générale est bien est-ouest, elles montrent cependant des ondulations, des froissements, des plissements à axes verticaux, des contorsions très variées, et c'est précisément là où ces phénomènes locaux sont les plus accentués que se trouvent les gisements de cuivre ; il semble résulter de toutes les études faites jusqu'à ce jour, que ces phénomènes tectoniques ont amené la formation de fissures, principalement parallèles à la direction même des couches, mais souvent aussi



FIGURE 5. — VUE GÉNÉRALE DES AFFLEUREMENTS DE LA MINE DE CUIVRE DE KAMBOVE.

transversales, fissures qui se sont ultérieurement remplies de carbonates de cuivre.

A mon avis, cette imprégnation des couches par les carbonates de cuivre est bien le résultat de l'altération de filons ou d'amas sous-jacents, formés de chalcopyrites ou peut-être même de cuivre natif, et, dans ce sens, les gites du Katanga méritent bien le nom de *chapeaux oxydés*. Mais si, dans d'autres pays, il y a lieu de considérer que ces parties oxydées s'appauvrissent généralement en profondeur, au Katanga on n'a pas en ce moment à considérer ce que deviendront ces gites en profondeur, car c'est dans les seules parties superficielles que se trouve la quantité colossale de minerai reconnue et cela à moins de 30 mètres de profondeur. Qu'importe alors ce qui existe au-dessous, si 12 mines seules sur 135 nous promettent dans ces conditions du minerai pendant vingt ans ?

Et comment ce minerai sera-t-il exploité ? A ciel ouvert, c'est-à-dire sans aucun de ces travaux souterrains qui, pesant sur le prix de revient

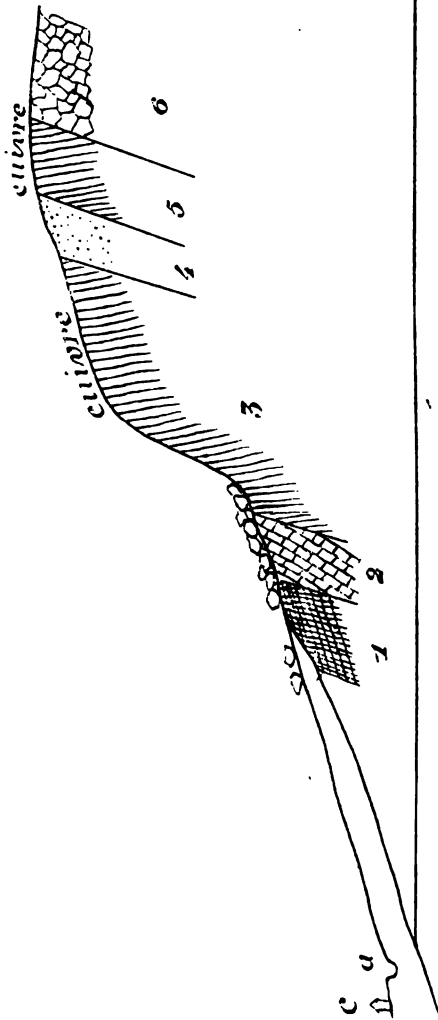


FIGURE 6. — SECTION DE LA COLLINE DE LIKASI.
1 cent = 50 mètres.
Teneur moyenne : 22,16 p. c. de cuivre.

de la tonne de minerai, empêchent de plus très souvent l'augmentation que l'on voudrait apporter à la production.

Ces gisements, en effet, se présentent le plus souvent en collines allongées s'élevant de 50 à 100 mètres au-dessus de la plaine environnante, collines que l'on exploitera par la simple méthode des carrières, car les couches minéralisées, affleurant à la surface et dont la régularité a été reconnue par des sondages jusqu'à 60 mètres de profondeur, ont des épaisseurs variant de 25 à 150 mètres. Les quelques photographies et coupes jointes à ce texte suffiront à montrer combien ces gisements se présentent avantageusement au point de vue de l'extraction. Quelle est donc la difficulté qui s'opposera à augmenter la production du minerai extrait? On peut dire qu'il n'y en a pas, car, si les travaux rendent à un certain moment difficile la production dans une des mines, il suffira d'attaquer le gisement voisin et, de cette façon, non seulement on maintiendra la production à son taux normal, mais encore on pourra l'augmenter autant que l'on voudra.

* * *

La situation géographique des mines, telle que la montre la planche I, permettra de traiter facilement à une seule usine le minerai provenant de plusieurs gisements. Et cela nous amène à examiner quelle est exactement la nature de ce minerai considéré au point de

vue métallurgique et quel est le traitement qui lui sera par conséquent appliqué. Ce qui suit est le résultat d'études faites dans le pays depuis plus de deux ans, non pas seulement études de laboratoire, mais surtout études métallurgiques sur une échelle industrielle et qui a permis, avec les seuls matériaux de la région, de préciser combien il sera facile d'installer les usines de traitement.

Le minerai a une teneur en cuivre variant de 6 à 25 p. c., suivant le gisement. Dans une même mine, la teneur est assez constante et la moyenne générale est de 14 p. c. Je crois inutile d'insister sur la richesse d'un tel minerai et il me suffira à cet effet de rappeler quelles sont les teneurs dans les principales mines du monde actuellement en exploitation :

Calumet-Hekla, 2 à 3 p. c.; Brugham, 2 p. c.; Utah, 2 p. c.; Washoe, 2,4 à 6 p. c.; Copper queen, 7 p. c.; Green Cons. Copper, 7 p. c.; Tennessee C^r Cy, 1,75 p. c.; Siestro Levante, 17 p. c.; M^{le} Catini, 7 p. c.; Kef oum Theboul, 6 p. c.; Rio-Tinto, 3 p. c.; Mansfeld, 3 p. c.; Boléo, 3 p. c.

Au Katanga, le cuivre, comme il a été dit plus haut, se présente à l'état de carbonate; la gangue est un grès plus ou moins alumineux; la quantité de fer y est faible.

Métallurgiquement, la question revient donc à traiter des carbonates de cuivre dans une gangue siliceuse et, sans discuter longuement la question,

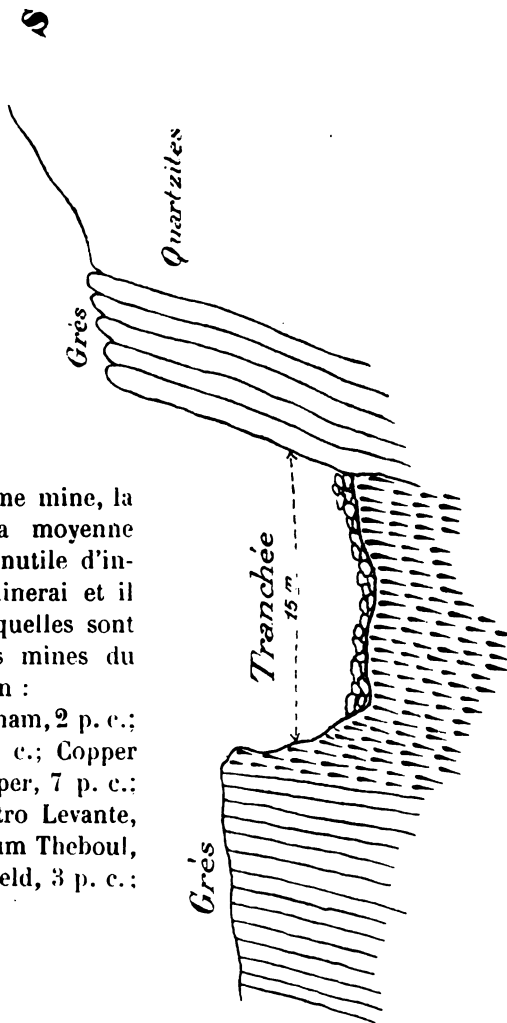


FIGURE 7. — SECTION DE LA MINE DE CUIVRE DE KOLWÉZI.

Teneur moyenne : 16,5 p. c. de cuivre.

je me bornerai à résumer les résultats acquis définitivement :

Il y a, dans chaque mine, deux classes de minerai, formant des bancs très distincts, jamais entremêlés : la 1^{re} classe est formée d'un grès peu argileux, où la malachite existe en veines assez épaisses ; la 2^e classe est formée d'un grès assez argileux où la malachite est extrêmement disséminée dans la gangue.

La 1^{re} classe s'enrichit très facilement par une simple séparation à la main des parties stériles et donne alors un minerai tenant plus de 30 p. c. de cuivre qui sera traité au water-jacket ou au four électrique.

La 2^e classe donne un minerai à teneur de 7 à 15 p. c., qui sera directement traité dans des fours en briques réfractaires de façon à réduire le carbonate de cuivre sans fusion de la gangue et le minerai ainsi traité sera soumis à une séparation mécanique en vue de réunir les parcelles de cuivre qui se trouveront, après cette opération, disséminées dans la gangue primitive.

Ainsi donc, pour cette 2^e classe, il ne sera pas fait usage de fondants et le charbon nécessaire sera employé uniquement à amener la réduction de la malachite à une température qui ne dépassera pas 900°.

Cette 2^e classe de minerai forme environ les 2/3 de la quantité totale.

Pour la 1^{re} classe, on trouve sur place le calcaire qui servira de fondant et les essais effectués à l'aide des fours électriques permettent même de prévoir la suppression complète du charbon.

Ce qui précède suffit à montrer combien peu importantes seront les installations nécessaires à l'exploitation de ces mines de cuivre. L'extraction se faisant à ciel ouvert ne demandera aucun de ces engins indispensables dans les exploitations souterraines : machine d'extraction, ventilateurs, etc. L'enrichissement de la 1^{re} classe de minerai se fera à la main sur des tables tournantes; la 2^e classe passera de la mine dans des broyeurs et, de là, directement aux fours, d'où elle sera jetée sur des tables à secousses qui recueilleront le cuivre. Le raffinage du produit qui sera formé, non pas d'une matte, mais d'un cuivre brut, déjà très pur, se fera sur place.

L'énergie nécessaire aux transports et à tous les procédés mécaniques qui seront utilisés sera captée dans les nombreuses chutes d'eau

qui se trouvent dans la région et qui forment l'une des richesses du pays : ces chutes se rencontrent notamment dans les rivières Lufira et Lualaba (voir planche I) et les études que l'on en a faites ont montré qu'il existait là une force de plus de 150.000 chevaux, captable en plusieurs endroits par parties variables de 1.000 à 40.000 chevaux.

Les considérations précédentes montrent suffisamment que les conditions d'exploitation de ces gisements se présentent tout à fait favorables à une production intensive et cependant de longue période; est-il donc étonnant que, dans ces conditions, l'ingénieur qui prépare actuellement la mise en marche de ces exploitations se soit engagé à produire 1.000 tonnes de cuivre par mois dès l'arrivée du rail au Katanga? Est-il étonnant que, ainsi que nous le verrons plus loin, le rail poursuivant sa marche le long de toute la zone cuprifère, et les diverses mines s'ouvrent l'une après l'autre, on puisse prévoir en peu d'années une production totale dépassant 100.000 tonnes de métal par an?

On peut toutefois se demander si une production annuelle aussi considérable n'aura pas d'influence sur le marché du cuivre et, par répercussion, sur l'industrie même du Katanga.

Observons d'abord que la production qui n'était que de 150.000 tonnes

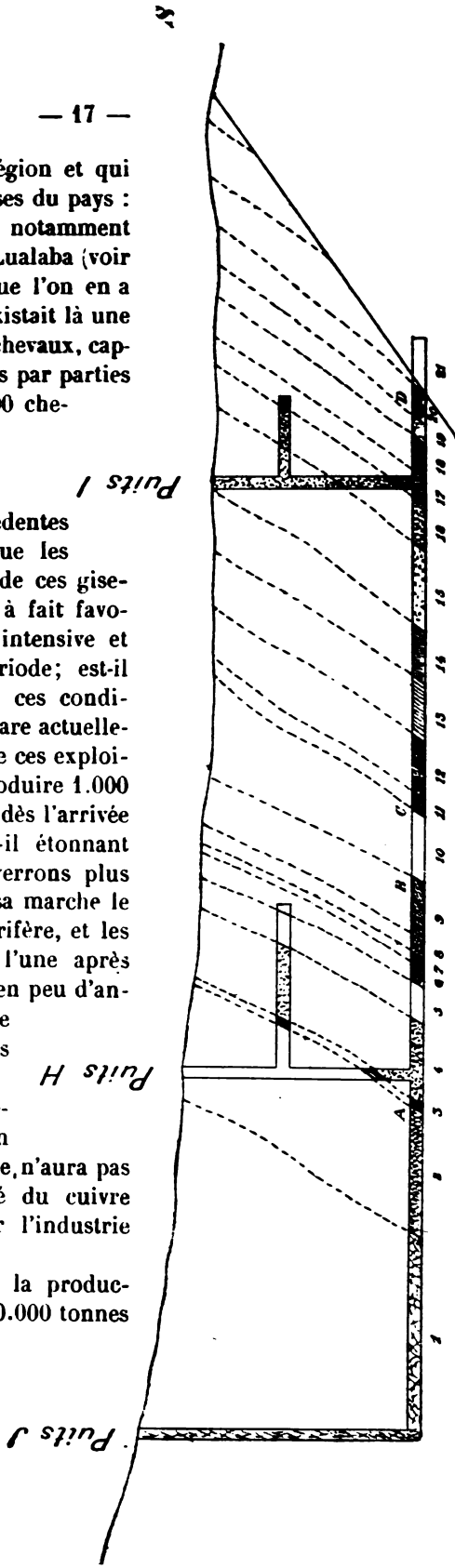


FIGURE 8. — MINE DE KAMBOYE
Coupe transversale par trois puits d'étude.
Couches AB. — 97 mètres — 8 à 9 p. c. de cuivre, — 19 p. c. de cobalt,
1 cent. de bismuth.
Couches CD. — 60 mètres, — 19 p. c. de cuivre.



FIGURE 9. — ESSAIS D'ENRICHISSEMENT DU MINÉRAI D'ÉTAIN.

en 1879, s'est élevée à près de 800,000 tonnes en 1907; elle a notamment presque doublé de 1897 à 1907. Or, si l'on considère le prix moyen, de dix en dix années, depuis 1850 jusqu'à nos jours, on constate qu'il est resté, malgré cette énorme augmentation de

la production, aux environs de 60 liv. st. Certes, il a été soumis à de grandes fluctuations, il s'est élevé jusqu'à 110 liv. st. et il a pu descendre jusqu'à 38 liv. st. Et ces variations ont eu, sans aucun doute, une grande influence sur l'existence de nombreuses mines qui s'ouvraient ou se fermaient d'après le cours du métal. Mais lorsqu'il s'agit d'une entreprise aussi importante que celle qui va se développer au Katanga, la question se présente différemment : ce n'est pas la moyenne du cours du métal par année qu'il faut considérer, mais par période plus longue et les chiffres précédents me permettent certainement de prévoir que le cours moyen par période décennale restera encore aux environs de 60 liv. st. malgré l'augmentation de production que le Katanga seul amènera et cela par suite de l'augmentation de la consommation de ce métal, augmentation prévue par tous ceux qui connaissent l'industrie du cuivre.

D'ailleurs, quand bien même le cours moyen baisserait et même si, ce qui n'est pas à prévoir, ce cours moyen tombait à 1.000 francs, il n'y a pas de doute que l'entreprise ne permette encore des bénéfices considérables : il est établi, en effet, que les frais d'extraction et de traitement métallurgique ne dépasseront pas 250 francs par tonne de métal, auxquels il faut ajouter le coût du combustible. Il sera facile de constater, en se basant sur les chiffres cités ci-dessous, et même en exagérant les frais généraux, que même au cours de 1.000 francs la tonne, le cuivre du Katanga pourra encore être rendu sur le marché européen en laissant un bénéfice très appréciable.

* *

Les questions qui nous restent à considérer sont celles du combustible et du transport à la côte.

Voyons d'abord les diverses voies de communication qui sont projetées vers le Katanga. Il y en a actuellement quatre (planche II) :

1^o Les chemins de fer de la Rhodésie qui, reliant Bulawayo aux



FIGURE 10. - ESSAIS MÉTALLURGIQUES DU CUIVRE. — BROYAGE DU MINÉRAL.

ports de Beira et de Capetown ont traversé le Zambèze aux chutes Victoria et ont abouti à la mine de Broken-Hill située à 320 kilomètres au sud de la frontière. Parmi les divers travaux projetés par l'Administration de la *Chartered* et pour lesquels un emprunt de 75 millions de francs vient d'être émis en Angleterre, se trouve la

prolongement de cette voie vers le nord où elle se raccorderait aux lignes projetées par les compagnies belges-congolaises ;

2° La voie du Benguela qui, partant du port de Lobito, se dirigerait vers la frontière congolaise située à peu près aux sources du Kasai et là se rejoindrait également aux lignes belges-congolaises ;

3° Les voies projetées par la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga qui, non seulement a pour but de relier le Katanga au Bas-Congo, mais encore et surtout de construire les lignes traversant toute la région minière et réunissant les voies rhodésiennes aux voies du Benguela ;

4° Les chemins de fer du Congo supérieur aux grands lacs africains qui, contournant les rapides du Congo, donneraient une voie mixte vers Boma.

Le terminus actuel des chemins de fer rhodésiens se trouvant à 400 kilomètres de la première mine de cuivre que l'on se propose d'exploiter, on peut prévoir, en se basant sur la rapidité mise par les constructeurs à établir leur voie actuelle sur ces hauts plateaux, que le rail atteindra cette première mine dans un an environ ; et, dès ce moment, l'exploitation entrera en marche, se développant au fur et à mesure que le rail se prolongera le long des mines pour se diriger vers l'ouest et rejoindre la voie de Lobito, beaucoup plus courte.

C'est cette dernière voie qui, sans contredit, sera tout indiquée pour l'exportation des produits miniers dans l'avenir. Sa longueur, des mines à la côte sera de 2.000 kilomètres, tandis que la voie de Beira atteindra 2.600 kilomètres. Est-ce à dire que cette voie de la Rhodésie sera impossible à utiliser dès le commencement : certainement non, car les tarifs admis par la Compagnie des railways rhodésiens permettront d'amener le métal en Europe avec des frais de transport totaux *inférieurs* à 220 francs par tonne. Cette voie permettra également d'amener au Katanga le combustible nécessaire et provenant notamment des mines de Wankie, à moins de 75 francs la tonne. Ajoutons ici que des gisements de charbon ont été découverts près de Broken Hill et que des indices permettent même d'espérer la découverte de gisements analogues dans le Katanga ; mais s'il était nécessaire d'importer d'Europe du coke métallurgique, les tarifs proposés permettraient encore une exploitation fructueuse : il y a lieu en effet, de noter que, vu le traitement métallurgique qui sera adopté, la quantité de combustible nécessaire sera relativement faible et pourra, en grande partie, être remplacée par l'énergie électrique.

Je suis persuadé que toutes ces voies ferrées seront construites dans un avenir très peu éloigné. L'une, la voie de Lobita sera la grande voie d'accès vers le Katanga et vers la Rhodésie; l'autre, celle dite du Bas-Congo au Katanga, tout en desservant les mines reliera des régions



FIGURE 11. — ESSAIS MÉTALLURGIQUES DU CUIVRE. FOURS WATER-JACKET.

populeuses et agricoles à ce pays minier où vivra toute une population blanche et noire nécessaire au travail minier et métallurgique; il en sera de même de la voie des grands lacs. Et à ceux qui douteraient de la nécessité de tant de voies ferrées, convergeant vers un pays minier, je rappellerai ce qui en est au Transvaal, où (voir pl. II)

trois voies, l'une de 1.600 kilomètres vers Capetown, l'autre de 700 kilomètres vers Durban et la troisième de 600 kilomètres vers Lourenço-Marquez, desservent une région de grande activité industrielle, certes, mais dont l'exportation peut cependant être considérée comme très faible eu égard à ce que deviendra l'exportation du Katanga ; or, ces trois voies construites dans des conditions d'exploitation très difficiles, permettent cependant de rétribuer largement les capitaux qui furent nécessaires à leur établissement.

* *

Et puisque je parle du Transvaal, laissez-moi, pour terminer, comparer encore les conditions dans lesquelles se trouvait ce pays, à celles dans lesquelles se trouve le Katanga.

Dans son magistral ouvrage sur les mines d'or du Transvaal, M. de Launay écrit : « Qu'on réfléchisse aux conditions dans lesquelles se présentait l'industrie du Transvaal : un pays absolument dénudé, sans bois et sans eau ; pas de moyens de communication ; un gouvernement rebelle à toute industrie, se refusant à laisser établir des voies ferrées ; une main-d'œuvre coûteuse et intermittente ; aucun crédit ; des sociétés criblées de dettes, entre les mains d'aventuriers plus hardis que capables ; un gisement qui, superficiellement, avait pu contenir des parties riches, mais qui, en profondeur, passait à une forme de minerais qui, dans d'autres pays, avait donné de médiocres rendements ; enfin, des couches à peu près verticales, paraissant devoir s'enfoncer très vite à de grandes profondeurs. »

Et quelle était, Messieurs, la situation en 1895 ?

En trois ans, un chemin de fer de 1.620 kilomètres avait relié Johannesburg au Cap. Des vallées, barrées par des digues, récoltaient toute l'eau nécessaire aux exploitations ; 45.000 noirs, venus de toutes les régions avoisinantes, travaillaient aux mines et des puits de 600 mètres allaient rechercher le minerai à des profondeurs qui dépassent aujourd'hui 800 mètres. Enfin, deux autres voies vers la côte se construisaient, que la concurrence n'empêche cependant pas de vivre aujourd'hui.

Et quelles sont les conditions qui se présentent au Katanga ? Un pays admirablement boisé, sillonné de magnifiques rivières dont les chutes donneront une force motrice de capacité énorme ; des moyens de communication qui se perfectionnent d'année en année et qui non

seulement rendront le Katanga plus proche de l'Europe que le Transvaal, mais peut-être constitueront les grandes voies de transit vers toute l'Afrique du Sud, un gouvernement qui favorise de toutes ses forces l'établissement de l'industrie; une main-d'œuvre qui paraît plus



FIGURE 12. — ESSAIS MÉTALLURGIQUES DU CUIVRE. — FOURS A RÉDUCTION SANS FUSION DE LA GANGUE.

nombreuse dans les environs des mines qu'elle ne l'était dans les environs du Rand; des sociétés de tout crédit; des gisements qui donneront, pendant plus de vingt ans, un minerai de valeur constante; enfin, une exploitation à ciel ouvert ou à peu près. Hésitera-t-on à affirmer que ces conditions se présentent plus belles qu'elles ne le furent au Transvaal?

La mise en valeur du Katanga, le développement de l'industrie minière dans ce pays va donc se faire rapidement. On en est persuadé à l'étranger et il ne faut pas se faire d'illusions, c'est d'un œil jaloux que l'on verra s'implanter dans une région qui, espérons-le, sera bientôt une colonie belge, une industrie aussi puissante et aussi productive. Y a-t-il lieu de craindre pour cela, que l'on nous enlève un jour ce pays dont l'occupation a été faite par les Belges : je ne le crois pas, Messieurs, car les intérêts étrangers y sont heureusement suffisamment représentés et il nous appartiendra de maintenir sur le Katanga les couleurs de notre drapeau, non pas en les appuyant par les armes, mais en usant d'une administration sage et prévoyante, sachant protéger tous les intérêts. Le bénéfice qu'en retirera la Belgique pourra être alors énorme, tout d'abord par les résultats financiers que pourront donner ces exploitations minières, qui apporteront à la colonie une aide très considérable, puisque 20 p. c. des bénéfices en résultant lui seront acquis, mais encore et surtout par le magnifique débouché ouvert à nos ingénieurs, à nos industriels, à nos cultivateurs et à nos commerçants.

Et, dans quelques années, Messieurs, lorsqu'on parlera du Katanga comme on parle aujourd'hui du Mexique, de l'Argentine ou du Transvaal, je suis persuadé que l'on reconnaîtra enfin quelles étaient les vues puissantes de Celui qui a fondé le Congo et qui, poursuivant droit son chemin vers le but qu'il s'était assigné, a préparé tout de façon que, quoi qu'il advienne, la part des Belges soit toujours prépondérante.



FIGURE 13. — CHUTE DE 30 MÈTRES DU LUALABA.